SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 MAI 2011

Présents : MM. Helson, Bourgmestre, **Président**
MM. Mainil, Saint Guillain, Mathieu, Mme Morue-Pierart et M. Chintinne, **Echevin(e)s**
M. S. Lasseaux, Mme Delhez, MM. Lauvaux, C. Lasseaux, Halloy, Genard, Mmes Lorent et Diez-Burlet, M. Hennin, Mme Valtin, M. Lechat, Mmes Monier-Delobbe, Reman et Scieur **Conseiller(e)s**
Frédérique Seyler, **Conseillère et Présidente du Conseil de l'Action Sociale**
J. Huart, **Secrétaire communal.**

Tous les membres sont présents, à l'exception de Mme C. MONIER-DELOBBE, MM. M. GENARD et L. HENNIN, qui se sont fait excuser, ainsi que M. V. LAUVAUX.

Tous les points ont été votés à l'unanimité des membres présents.

La séance publique est ouverte à 18 H 35.

Le Conseil,

1. **Prestation de serment du nouveau Commandant du Service Régional d'Incendie**
   Conformément à l'article 25 du Règlement d'Ordre Intérieur du Service d'Incendie, Monsieur Yves BERTRAND, nommé en qualité de nouveau Commandant du Service Régional d'Incendie de Florennes, prête le serment suivant : "Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge."

2. **Résolutions de la séance du Conseil Communal du 29 avril 2011 – Approbation – Décision**
   Après en avoir entendu lecture par M. le Secrétaire Communal, approuve les résolutions de la séance du Conseil Communal du 29 avril 2011.

3. **Fabrique d'Eglise de Flavion – Compte 2010 – Avis – Décision**
   Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du présent compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Flavion, comme suit :
   - Recettes : 24.124,43 €
   - Dépenses : 22.473,89 €
   - Boni : 1.650,54 €
   - Participation communale : 15.218,33 €

4. **Fabrique d'Eglise de Flavion – Diverses modifications budgétaires – Exercice 2010 - Information**
   Prend connaissance, à titre informatif, de diverses modifications budgétaires - exercice 2010 - de la Fabrique d'Eglise de Morville.

5. **Fabrique d'Eglise de Flavion – Renouvellement de la grande moitié du Conseil de Fabrique - Information**
   Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 6 avril 2011 du Conseil de Fabrique de Flavion, qui procède au renouvellement de sa grande moitié.
   M. Pierre HEBETTE, Jean-Philippe COPPIETERS et Georges DELOBBE sont respectivement reconduits dans leur fonction de Président, Secrétaire et Trésorier du Conseil de Fabrique.

6. **Fabrique d'Eglise d'Hanzinne – Compte 2010 – Avis - Décision**
   Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du présent compte 2010 de la Fabrique d'Eglise d'Hanzine, arrêté comme suit :
   - Recettes : 22.736,50 €

- Dépenses : 11.072,19 €
- Boni : 11.664,31 €
- Participation communale : 11.483,88 €

7. **Fabrique d'Eglise d'Hanzinne – Renouvellement de la grande moitié du Conseil de Fabrique – Information**
Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 14 avril 2011 du Conseil de Fabrique d'Hanzinne, qui procède au renouvellement de sa grande moitié.

8. **Fabrique d'Eglise de Morville – Compte 2010 – Avis - Décision**
Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du présent compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Morville, arrête comme suit :
- Recettes : 21;379,31 €
- Dépenses : 21.950,19 €
- Mali : - 570,88 €
- Participation communale : 12;547,11 €

9. **Fabrique d'Eglise de Morville – Modifications budgétaires – Exercice 2010 - Information**
Prend connaissance, à titre informatif, de diverses modifications budgétaires - exercice 2010 - de la Fabrique d'Eglise de Morville.

10. **Fabrique d'Eglise Protestante de Namur (Morville) – Compte 2010 – Avis - Décision**
Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du présent compte 2010, arrêté comme suit :
- Recettes : 11.529,34 €
- Dépenses : 10.007,59 €
- Boni : 1.521,75 €

11. **Fabrique d'Eglise Protestante de Namur (Morville) – Modification budgétaire 2010 - Information**
Prend connaissance, à titre informatif, de modifications budgétaires diverses, internes au chapitre 2, sans modification de la participation communale, effectuées par l'Eglise protestante de Namur (Morville).

12. **Fabrique d'Eglise de Rosée – Renouvellement de la grande moitié du Conseil de Fabrique - Information**
Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 18 avril 2011 du Conseil de Fabrique de Rosée, qui procède au renouvellement de sa grande moitié.
Mme Jeanine LASSEAUX, Monsieur Philippe LEROY et Madame Michèle MARION sont respectivement reconduits dans leur fonction de Président, Secrétaire et Trésorier du Conseil de Fabrique**.**

13. **Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin – Compte 2010 – Avis - Décision**
Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du présent compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Saint-Aubin, arrêté comme suit :
- Recettes : 14.617,05 €
- Dépenses : 18.469,45 €
- Mali : 6.852,40 €
- Participation communale : 13.364,99 €

14. **Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin – Compte 2010 – Avis - Décision**

Décide d'émettre un avis favorable à l'approbation du présent compte 2010 de la Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin, arrêté comme suit :
- Recettes : 13.015,16 €
- Dépenses : 11.939,25 €
- Boni : 1.075,91 €
- Participation communale : 8.711,11 €

15. Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin – Diverses modifications budgétaires – Exercice 2010 - Information

Prend connaissance, à titre informatif, de diverses modifications budgétaires - exercice 2010 - de la Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin.

16. Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin – Renouvellement de la grande moitié du Conseil de Fabrique - Information

Prend connaissance, à titre informatif, du procès-verbal de la séance du 4 avril 2011, du Conseil de Fabrique de Thy-le-Bauduin, qui procède au renouvellement de sa grande moitié.

Mme Ghislaine HENYOT, Messieurs Léon CAPRON et Jean-Paul MAZY sont respectivement reconduits dans leur fonction de Président, Secrétaire et Trésorier du Conseil de Fabrique.

17. Tutelle générale – Décision de l'autorité – Information

Conformément à l'article 4 du Règlement général de la comptabilité communale, reçoit en information la décision du Collège Provincial du 14 avril 2011, portant à la connaissance de la commune que la délibération du 8 février 2011, concernant le budget pour l'exercice 2011, a été réformé.

18. Opération « Eté solidaire, je suis partenaire » - Edition 2011 -

a) Information

Prend connaissance du fait que, pour la huitième année consécutive, la Région Wallonne organise l'opération "Eté solidaire, je suis partenaire".

L'appel à projet présente quelques modifications :

- Augmentation du salaire horaire net des jeunes de 5 à 6 € par heure
- Augmentation du nombre de jeunes engagés par le promoteur (8 plutôt que 6)
- Fixation de critères identiques pour tous les projets : suppression des bonus selon critères facultatifs remplis
- Partenariat Commune/CPAS exigé sur le plan administratif

Il est donc possible à la commune, moyennant l'approbation du projet par la Région Wallonne, d'engager huit jeunes, de 15 à 21 ans, moyennant l'obtention d'un subside de 3.360,00 €.

b) Décision d'adhésion – Ratification

Décide de ratifier la décision du Collège Communal du 27 avril 2011, de manière à permettre la perpétuation de ce projet intéressant et porteur, chaque année, d'expériences enrichissantes pour les jeunes.

19. Intercommunales AIEG – Assemblée générale – Approbation des résolutions inscrites à l'ordre du jour – Décision -

a) Information

Conformément à l'article 15 du décret du 5 décembre1966, relatif aux intercommunales wallonnes, et afin d'assurer pleinement son rôle, le Conseil Communal doit statuer sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale AIEG dont la Commune de Florennes fait partie.

b) Décision

Décide d'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'intercommunale AIEG.

20. <u>Arrêté(s) de police du Bourgmestre –</u>

<u>a) Information</u>

<u>b) Ratification – Décisions</u>

Prend connaissance et ratifie les arrêtés de police pris par M. le Bourgmestre, à savoir :

15.04.2011 : MORIALME : Organisation d'une course aux canards, route de Fraire, le 29 avril 2011 - Interdiction de circuler

18.04.2011 : FLORENNES : Organisation de la braderie marchande du 1er mai 2011 - Modifications

02.05.2011 : FLORENNES : Travaux privés, rue Ruisseau des Forges, 12 - Interdiction de circuler

02.05.2011 : FLORENNES - Travaux privés, rue Ruisseau des Forges, 12 - Interdiction de circuler

02.05.2011 : FLORENNES : Déménagement, Place Verte, 8/c - Interdiction de stationner

04.05.2011 : CHAUMONT - Travaux Inasep dans différentes rues - Chantier de 3ème catégorie

11.05.2011 : MORIALME : Fancy-fair de l'école Ste-Marie, le dimanche 22 mai 2011 - Interdiction de circuler, route de Fraire

12.05.2011 : HANZINNE - Marche folklorique St-Oger, les 12 et 13 juin 2011 - Interdiction de stationner, rue St-Oger

21. <u>Acquisition(s) diverse(s) de matériel ou d'équipement pour les services communaux –</u>

<u>a) Décisions</u>

Décide les acquisitions suivantes :

1. Trois destructeurs de papier pour le Secrétariat communal
   Estimation de la dépense : 340 €
   Article budgétaire : 104/742-98
   Crédit 0 → MB1
   Voies et moyens : fonds propres
2. Une perceuse-visseuse et une filière électrique pour le service technique communal
   Estimation de la dépense : 1.400 €
   Article budgétaire : 421/744-51/20110007
   Crédit : 14.000 €
   Voies et moyens : fonds propres
3. Des panneaux de signalisation routière et du petit matériel divers
   Estimation de la dépense : 10.000 €
   Article budgétaire : 423/741-52/20110011
   Crédit : 10.000 €
   Voies et moyens : fonds propres
4. Un aspirateur électrique de déchets urbains pour le service technique de la voirie
   Estimation de la dépense : 18.000 €
   Article budgétaire : 421/744-51/201100007
   Crédit : 0 € → MB1
   Voies et moyens : fonds propres

<u>b) Fixation des conditions – Projets de cahiers spéciaux des charges – Approbation – Décisions</u>

<u>c) Mode de passation des marchés – Fixation – Décisions</u>

Décide également d'adopter les cahiers spéciaux des charges relatifs à ces marchés, pour lesquels le mode par procédure négociée est retenu.

22. <u>Chantier communal – Aménagement d'un module préfabriqué – Travaux divers –</u>

<u>a) Décision</u>

b) Fixation des conditions – Projet de cahier spécial des charges – Approbation – Décision

c) Mode de passation du marché – Fixation – Décision

Dans le cadre de l'aménagement d'un module préfabriqué au chantier communal, décide de marquer son accord sur les différents travaux à exécuter (raccordement en eau, en électricité, mise en place d'une fosse septique …)
Estimation de la dépense : 5.868 €
Article budgétaire : 421/724-60
Crédit : 14.000 €
Voies et moyens : fonds propres
M. le Conseiller Stéphane LASSEAUX demande si le permis d'urbanisme a bien été sollicité et, si le collège a une garantie, en ce qui concerne la solidité des modules.
M. l'Echevin Vincent MATHIEU répond par l'affirmative, quant au permis d'urbanisme et en ce qui concerne les modules, ils semblent en bon état et le résultat sera apprécié après le transport.
M. MATHIEU complète son intervention en signalant qu'un effort a été fait pour garantir une connexion informatique sécurisée entre le chantier communal et la maison communale.

23. ROSEE – Réhabilitation du dépotoir de Jusaine –

a) Information

Le Conseil Communal prend connaissance que l'ancien dépotoir de Jusaine, à Rosée, doit être réhabilité depuis plusieurs années. Le coût des travaux a pu être diminué grâce à l'intervention du personnel technique communal. Toutefois, l'accroissement des taxes sur l'évacuation de certains déchets non-traitables à considérablement augmenté l'estimation.
Une demande de réduction des taxes pourra être introduite auprès de l'Office Wallon des Déchets, suivant la circulaire du 26 novembre 2009, relative à l'application de l'article 6° du décret fiscal du 22 mars 2007. Cette réduction n'est pas quantifiable, à ce jour, vu l'inconnue de la nature des déchets.
Le montant des travaux est estimé à 101.397,27 € TVAC.
M. le Conseiller Désiré HALLOY demande quelle sera l'affectation de ce terrain après réhabilitation.
M. l'Echevin Eric MAINIL répond qu'aucune décision n'a été prise, à ce jour, et qu'il faudra examiner cette question après l'évacuation totale des déchets.

b) Cahier spécial des charges – Approbation – Décision

c) Mode de passation de marché – Approbation – Décision

Décide :
- d'approuver le cahier spécial des charges régissant le marché de réhabilitation de l'ancien dépotoir de Jusaine
- de recourir à l'adjudication publique pour attribuer le marché
- de solliciter une réduction de la taxe sur les déchets auprès de l'Office Wallon des Déchets

24. Plan triennal 2007/2009 – Egouttage exclusif du Quartier du Hierdeau, à Hemptinne –

a) Décompte final – Approbation – Décision

Décide d'approuver le décompte final des travaux d'égouttage exclusif du Quartier du Hierdeau, à Hemptinne. Les travaux sont inscrits dans le programme triennal 2007/2009, approuvé par le Service Public de Wallonie et par la Société Publique de Gestion de l'Eau.
Le montant d'adjudication est de 112.851,54 € HTVA, pour une part communale de 12.183,72 € TVAC.

Le décompte final se chiffre à 93.663,51 € TVAC, pour une part communale de 3.238,11 € TVAC.

La diminution de la part communale s'explique par l'absence d'imprévu (poste forfaitaire).

b) Souscription de parts bénéficiaires – Délégation – Décision

Décide également de donner délégation au Collège Communal, pour la souscription de parts bénéficiaires, à concurrence du montant représentant la quote-part financière de la commune.

25. FLORENNES (CENTRE) – Projet de construction d'un nouveau casernement pour le Service Régional d'Incendie -

a) Information

b) Etablissement d'une esquisse – Décision

c) Recours à un architecte – Marché de service – Approbation – Décision

Après avoir entendu M. Yves BERTRAND, Commandant du Service Régional d'Incendie de Florennes, il s'avère indispensable de présenter, au plus tôt, une esquisse du futur casernement pour le Service d'Incendie de Florennes.

Le Conseil est informé que, si le dossier n'est pas introduit avant la fin de l'année, la Commune risque de ne pas se voir subventionner par le Ministère fédéral (60 à 75 %).

M. le Conseiller Stéphane LASSEAUX déclare souscrire entièrement à ce projet, qui est nécessaire pour revaloriser le Service d'Incendie. Un nouveau casernement est un outil indispensable pour le SRI et celui-ci doit être subventionné.

M. le Président confirme cette position, qui est très importante pour le développement du SRI.

Décide de recourir à un marché de service auprès d'un bureau d'études, pour établir une esquisse.

En cas d'accord du Ministère de l'Intérieur, un appel d'offre sera soumis au Conseil pour une mission complète d'architecture.

26. Enseignement

a) Ouverture d'une demi-classe maternelle, à l'implantation d'Hanzinne, dépendant de l'école communale de Florennes 1 - Avec effet au 10 mai 2011 – Ratification – Décision

Attendu que la population scolaire maternelle fréquentant l'implantation d'Hanzinne, s'élève à 20 élèves (dont 1 élève avec coefficient 1,5 – soit 21 élèves pour l'encadrement), au mardi 10 mai 2011, et permet la création d'une demi-classe supplémentaire à partir de cette date;

Décide de ratifier la délibération du Collège communal, du 11 mai 2011, décidant d'ouvrir, avec effet au mardi 10 mai 2011, une demi-classe maternelle supplémentaire à l'implantation d'Hanzinne, dépendant de l'école communale de Florennes 1.

b) Déclaration des emplois vacants au 15 avril 2011 et appel à la nomination définitive – Mai 2011 – Ratification – Décision

Décide de ratifier la délibération du Collège communal, du 11 mai 2011, relative à la déclaration des emplois vacants au 15 avril 2011 et à l'appel à la nomination définitive en mai 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, entend les interpellations.

Aucun membre du Conseil ne souhaitant présenter une interpellation, le huis clos est prononcé à 19 H 10.

HUIS CLOS

Avant la clôture de la séance, M. l'Echevin SAINT GUILLAIN fait état au Conseil Communal de l'état d'avancement du déplacement du marché hebdomadaire.

La séance est levée à 19 H 15.

Le procès-verbal de la séance du 29 avril 2011, n'ayant suscité aucune observation ou réclamation, est approuvé.

Par le Conseil,

Le Secrétaire, Le Bourgmestre,

J. HUART **P. HELSON**